



ZONE DE DISTRIBUTION : PIENCOURT

Conclusion sanitaire

2025

L'eau peut être consommée par tous. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides. En effet, des concentrations en pesticides inférieures aux valeurs sanitaires ont été mises en évidence dans l'eau distribuée sans risque pour la santé. Un suivi spécifique et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont en cours.

Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité convenable
C : Eau de qualité insuffisante
D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage :
SOURCE DE BAILLEUL. L'eau qui l'alimente est
d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 955
personnes sur 5 communes (ASNIERES,
BAILLEUL-LA-VALLEE, FONTAINE-LA-LOUVET,
PIENCOURT, PLACES (LES)). Le responsable des
installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «
STGS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **12**
Valeur moyenne : **26,3 mg/L**
Valeur maxi : **26,9 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C Dépassements réguliers de la limite
réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de
substances. La limite réglementaire est 0,5
microgramme/L pour le total des pesticides analysés et
0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de
la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut
être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **4**
Conformité : **0 %**
Nombre de substances recherchées : **322**
Valeur maxi : **0,236 microgramme/L**
(chloridazone desphényl)
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone
desphényl**

FLUOR

A Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le
maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager
un apport complémentaire en fluor, il convient de
consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 mg/L**
Valeur maxi : **0 mg/L**

SOMME DE 20 PFAS

A Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou
aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine
anthropique persistant dans l'environnement. La
concentration maximale réglementaire dans l'eau est de
0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 microgramme/L**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence,
laissez couler l'eau quelques
minutes avant de la boire.

ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur,
assurez-vous qu'il alimente
uniquement le réseau d'eau chaude
et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de
contamination, il ne doit jamais y
avoir de connexion entre les
canalisations d'eau d'un puits ou
d'un récupérateur d'eau pluviale et
celles du réseau public.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore,
mettez l'eau dans un récipient
ouvert quelques heures au frigo,
sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de
l'eau de votre commune sur le site
Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau
exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil
réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **32,6 °f**
Valeur maxi : **33 °f**

Édité le 08/07/2026

UDI 027000427

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>